## Inscriptions Ecole Maternelle

Pour les enfants nés en 2012



## 1. Passer à la **Mairie de Tulette** pour procéder à l'inscription.

Documents à apporter à la Mairie :

- Le livret de famille
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (carnet de santé ou certificat médical)

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 Le samedi matin de 10h00 à 12h00

## Passer à <u>l'école maternelle</u> : la Directrice vous reçoit :

<u>Le JEUDI 24 MAI</u> de 8h45 à 18h30 <u>Le VENDREDI 1er JUIN</u> de 16h30 à 18h30

Documents à apporter à l'école :

- L'attestation d'inscription remise par la Mairie
- et d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication. (carnet de santé ou certificat médical)
- Pièce d'identité

